

## Séance du 8 juin 2005

<b>1°) Compte-rendu de la séance du 21/04/05</b>	<b>Présents 8/8 :</b> ANE François, CHARRUE Gaëlle, GALIN Jean-Pierre, RIEU Patrice, ROSSELL Jean-Michel, SOUQUET Vincent, BERTHOUMIEUX Jacques, PENATO Frédérique.  Adopté
<b>2°) Dossiers pôle touristique</b>	<b>Trois dossiers ont été déposés dans le cadre du contrat de pôle touristique du Haut-Couserans :</b>  a) Parcours accrobranches dans le parc thermal : pas d'observations b) Rénovation de la place du Midi : Les travaux ne seront lancés que si le dossier obtient un taux de subvention suffisant. c) Cinéma d'Arts et d'essai : remarque identique sur le taux de subvention, de plus le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour : <ul style="list-style-type: none"><li>- le lancement de l'étude d'urbanisation pour la zone des Campagnes par le cabinet SEGUI-COLLOMB</li><li>- le lancement d'une étude pour l'extension du réseau d'assainissement sur la même zone des Campagnes et la rue de la Poste</li><li>- le dépôt d'un permis de construire pour le cinéma par ACM architecte.</li></ul> Monsieur le Maire demandera des devis pour toutes ces opérations.
<b>3°) Informations diverses</b>	* Guzet : la totalisation des opérations d'urbanisation par la société SIMBIOSIS sera de 211 appartements pour un total de 626 lits. Les travaux vont bon train et cet hiver une première tranche de travaux livrera 57 appartements représentant 186 lits. Une procédure pour Délégation de Service Public vient d'être lancée par le Syndicat Mixte de Guzet pour faire gérer les remontées mécaniques par un opérateur.  * Grand hôtel : un deuxième permis de construire va être déposé par le même opérateur pour une deuxième résidence de tourisme.  * La société SIMBIOSIS a été retenue par la Communauté des Communes du canton d'Oust pour gérer la station thermale d'Aulus. La coupure de gestion devrait s'effectuer début juillet.  * la société SIMBIOSIS a émis l'idée de la création d'appartements pour les employés en contrat saisonniers sur Aulus et demande à la Municipalité de trouver un terrain pour une opération de type « de Robien ».  * Ours : Nous avons reçu un courrier de l'équipe chargée du suivi qui nous informe du passage de deux spécimens vers la crête du Mont Ceint.  * Travaux du Moulin : L'entreprise DAUMAIN a été relancée et doit transmettre un plan pour la réalisation de plots en ciment.
<b>3°) Soutien de Paris pour sa candidature aux JO</b>	Le Conseil adopte à l'unanimité la motion de soutien de Paris pour sa candidature à l'organisation des futurs Jeux Olympiques.

<p><b>4°) FDAL 2005</b></p>	<p>Rappel un dossier de subvention a été déposé pour un montant totale de 44 450 € de travaux (voirie + acquisition de mobilier urbain pour aire de pique-nique. Nous avons obtenu une subvention de 1 800 €, de la part de la Région pour effectuer des travaux de sécurité dans les bâtiments communaux.</p>
<p><b>5°) Travaux sur le réseau électrique BT</b></p>	<p>Le renforcement et la mise en façade du réseau va commencer d'ici quinze jours. Les personnes intéressées par des poteaux de récupération doivent se faire connaître au secrétariat de Mairie</p> <p>Extension de réseau pour alimenter une exploitation agricole : le projet rencontre quelques difficultés de passage sur des parcelles privées. Le Conseil mandate Monsieur le Maire pour négocier un accord, avant le lancement d'une procédure de servitude sur laquelle un prochain conseil statuera</p>
<p><b>6°) Projet Village Communicant.</b></p>	<p>Ce projet permettra l'arrivée de l'internet haut débit mais aussi une communication locale via un serveur installé à la Mairie permettant aux villageois de s'informer sur la vie locale.</p>
<p><b>7°) Bail pylône hertzien de France Télécom</b></p>	<p>Lecture du projet de bail : adopté à l'unanimité mais demande sera faite par la Commune d'intégrer l'autorisation de diffusion d'onde WI-FI en conditions particulières.</p>
<p><b>8°) Avenants aux conventions d'exploitation pluriannuelles</b></p>	<p>Conditions particulières : autorisation cueillette des champignons, non opposition pour la création éventuelle de piste. Convention tripartite à signer, pour les parcelles soumises, avec l'ONF. Soustraction de parcelles : la question sera débattue au moment de l'actualisation du plan d'aménagement de la forêt communale en 2010.</p>
<p><b>9°) Hydroélectricité contentieux ADDHA</b></p>	<p>Trois administrés membres de l'association ADDHA veulent ester en justice à la place de Commune. Le Conseil (voir délibérations ci-jointe) :</p> <p>1°) Décide de prendre le cabinet d'avocats FIDAL pour assistance et conseil pour cette affaire,</p> <p>2°) Considère que cette démarche ne peut appartenir qu'à la Commune et non aux administrés et qu'en tout état de cause la Commune ne peut confier à ces derniers des actions contentieuses tant pénales que civiles ou administratives qui risqueraient de préjudicier gravement aux intérêts de la Commune tant les actions contentieuses envisagées par ces derniers paraissent aléatoires et pourraient se retourner contre elle, en versement de dommages et intérêts en cas d'échec et en diminution de ressources en cas d'annulation de la convention de 2002.</p> <p>3°) de demander au notaire concerné de vérifier la validité de l'acte de vente incriminé et de proposer, s'il y a lieu, les corrections juridiques nécessaires.</p> <p>Les deux délibérations sont votées à l'unanimité des présents (7 voix pour et une non participation au débat et au vote)</p>
<p><b>10°) Achat terrains pour réserve foncière.</b></p>	<p>Travail du géomètre le vendredi 16 juin pour le périmètre de protection des sources thermales et pour la division parcellaire pour la réalisation d'un petit parking au pied de l'église. Proposition pour l'achat des terrains chemin de la gare : 18,30 €(120 francs) le m2 du fait de la configuration des parcelles. Un Forfait tenant compte de ce prix mais aussi du bâtiment existant sera proposé pour le garage en bordure de la RD 32.</p>

<p><b>11°)</b> <b>Assainissement</b></p>	<p>a) Des études sont en cours par la DDAF et le RTM pour trouver le meilleur emplacement pour la future station d'épuration, en liaison avec le futur Syndicat Mixte Départemental, en cours de constitution.</p> <p>b) Plusieurs demandes de raccordement au réseau d'assainissement sont parvenues en mairie, chemin de la Poste, près de l'ancienne gare, route du Col d'Agnes et dans le haut du village : Le service travaux d'extension du futur syndicat sera saisi dès sa constitution prévue le 1<sup>er</sup> juillet.</p> <p>c) Un appel d'offre vient d'être lancé pour une étude-diagnostic du réseau d'assainissement : ouverture des plis début juillet.</p>
<p><b>12°) Animation</b></p>	<p>a) Accord du Conseil pour une subvention (450 €) pour la réalisation d'une compétition officielle de pétanque en août</p> <p>b) Accord de principe pour une manifestation musicale organisée par le thermes la commune prenant en charge le forfait location du chapiteau (500€) et la création d'affiches.</p> <p>c) Une participation (700 €) sera demandée, en complément de l'investissement de l'association « les amis d'Aulus et de la vallée du Garbet » pour une exposition sur le moulin d'Aulus, quand les travaux seront réalisés (date prévue fin juillet)</p>
<p><b>13°) Divers</b></p>	<p>A l'unanimité, le Conseil décide qu'une embauche sera réalisée, par contrat à durée déterminée, à temps partiel (16 heures par mois), agent d'entretien, pour le ménage et le nettoyage dans les bâtiments communaux en remplacement d'une employée démissionnaire.</p> <p>A l'unanimité, le Conseil décide de réaliser une embauche par contrat saisonnier, pour les deux mois d'été, 35 heures par semaine, pour coordonner les animations et ouvrir plus largement la médiathèque et la maison du temps libre.</p>